

RAPPORT DU CONSEIL

RÉUNION ANNUELLE DE L'ASSEMBLÉE DES PARTIES

28 novembre 2023

Composition du Conseil

En 2023, le Conseil de l'OIDD comprenait les dix membres suivants après l'élection de deux nouveaux membres lors de la réunion annuelle de l'Assemblée des Parties de 2022 : M. Stefano Manservisi (Président), Dr. Ruth Aura-Odhiambo, M. Hassane Cisse, M. Diego García-Sayán, S.E. Mehmet Hasan Göğüş, Dr. Hoang Ly Anh, Prof. Githu Muigai, M. Patrick O'Brien, M. Ahmer Bilal Soofi et Mme Zhou Xiaoyan.

Rôle consultatif du Conseil

Conformément aux documents de gouvernance de l'OIDD, le Conseil est chargé d'une mission consultative au sein de l'Organisation. Ses membres siègent à titre individuel en tant que spécialistes de l'état de droit et du développement.

Activités du Conseil

Le 12 juillet 2023, le Secrétariat de l'OIDD a organisé deux réunions d'orientation en ligne pour les nouveaux membres du Conseil, M. García-Sayán et M. Soofi, au cours desquelles des membres de l'équipe de direction de l'OIDD et du Secrétariat ont donné un aperçu des activités de l'OIDD et du rôle du Conseil au sein de l'Organisation.

Le Conseil a tenu sa réunion annuelle en présentiel au siège de l'OIDD les 26 et 27 septembre 2023. Le Président et cinq membres du Conseil se sont rendus à Rome pour participer à la réunion.

La Directrice générale de l'OIDD a présenté au Conseil une mise à jour des réalisations de l'OIDD depuis la dernière réunion du Conseil en 2022, y compris les progrès réalisés sur les propositions du Conseil. La Directrice générale a également présidé une discussion sur le travail de l'OIDD dans des environnements difficiles. Un certain nombre de collègues de haut niveau de l'OIDD ont présenté au Conseil des mises à jour sur le travail de l'OIDD dans les domaines suivants : justice pour les femmes et les filles ; justice climatique ; développement économique inclusif, avec un accent particulier sur le Programme de soutien à l'investissement de l'OIDD pour les pays les moins avancés ; et coopération avec les organisations régionales.

Le Président du Conseil, M. Stefano Manservisi, a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les membres, en particulier aux membres nouvellement élus et à ceux qui n'ont pas pu assister à la réunion de l'année précédente. Il a également pris acte des membres qui n'ont pas pu se joindre à la réunion.

- Dans son discours d'ouverture, le Président a donné un bref aperçu des différents domaines thématiques que le Conseil examinera au cours de la réunion et a invité les membres à profiter de l'occasion pour partager autant de commentaires et de conseils que possible afin de soutenir la mission de l'OIDD.

- Dans son allocution de bienvenue, la Directrice générale a souligné que l'OIDD opère dans un environnement très fragile et difficile et a noté qu'il n'y a pas eu suffisamment de progrès sur les objectifs de développement durable, y compris l'objectif 16 à travers le monde. Elle a également souligné qu'un tel scénario ne fait que souligner la pertinence du mandat de l'OIDD.
- La Directrice générale a présenté les principales interventions de l'OIDD réalisées depuis la dernière réunion du Conseil de l'année précédente. Dans son rapport, elle a fait référence aux diverses propositions formulées par le Conseil en 2022 et a indiqué comment l'OIDD avait progressé sur chacune d'elles.
- La Directrice générale a souligné les efforts de plaidoyer de l'OIDD, en particulier l'édition 2023 de la conférence phare sur l'objectif 16, organisée conjointement par l'Organisation internationale de droit du développement, le Département des affaires économiques et sociales et le gouvernement italien. À ce stade de la réunion, une courte vidéo sur les moments forts de la conférence a été partagée avec le Conseil.
- La Directrice générale a également informé le Conseil que l'OIDD célébrera son 40^e anniversaire en 2023 et a invité les membres à partager leurs idées et leurs réflexions sur la manière dont l'OIDD peut tirer le meilleur parti de cette occasion.
- Au cours de la première session de la réunion, sur le thème « Travailler dans des environnements difficiles », qui a présenté les points forts du travail de l'OIDD en Afghanistan, au Sahel et en Ukraine, le Conseil a unanimement exprimé son appréciation au personnel de l'OIDD, en particulier à ceux qui travaillent sur le terrain. Il a également invité l'OIDD à poursuivre son engagement à apporter son soutien aux bénéficiaires en situation difficile dans la mesure du possible.
- La deuxième session, qui s'est concentrée sur le travail de l'OIDD en faveur de la promotion de la justice pour les femmes et les filles, a également donné lieu à une discussion sur le fait que l'inégalité et la violence basée sur le genre sont un problème mondial qui affecte tous les pays. Les membres du Conseil ont également soulevé la question de la promotion du leadership des femmes dans les systèmes judiciaires, notant que l'augmentation du nombre de femmes au Parlement contribuerait à influencer positivement les lois adoptées.
- Concernant le volume croissant des activités de l'OIDD dans le domaine de la justice climatique, le Conseil a proposé que l'OIDD élabore une formation spécialisée à l'intention des avocats impliqués dans la mise en œuvre de la législation visant à protéger l'environnement. Il a également été proposé d'examiner les moyens d'aider les communautés qui ont droit à une aide financière pour pertes et dommages, mais qui n'ont pas la capacité d'accéder à ces fonds.
- Suite aux délibérations sur le développement économique inclusif, le Conseil a exprimé sa profonde appréciation du Programme d'appui à l'investissement pour les pays les moins avancés (PAI/PMA) de l'OIDD et a suggéré, étant donné que le financement actuel arrivera bientôt à son terme, d'envisager de renforcer

ses relations avec les institutions financières internationales (IFI) comme moyen d'obtenir un financement supplémentaire pour le programme.

- Le Conseil a félicité l'OIDD pour les progrès réalisés au cours de l'année écoulée dans la mise en place et le renforcement des partenariats avec des organisations régionales, en particulier l'évaluation réussie du pilier UE de l'OIDD. En ce qui concerne le renforcement des relations avec la région de l'Asie du Sud-Est, en particulier avec le groupe ASEAN, il a été suggéré que l'OIDD obtienne le soutien de ses membres de la région et envisage la possibilité d'obtenir le statut d'observateur au sein de l'Organisation.
- Le Conseil a également proposé à l'OIDD de considérer la question de l'intelligence artificielle et de la nécessité d'une législation pour réguler ce secteur.
- Le Conseil a également souligné l'importance d'obtenir le soutien des Parties membres de l'OIDD, tant sur le plan politique que financier.
- L'idée de l'année dernière de nommer des ambassadeurs de bonne volonté/de justice a également été évoquée et, dans ce contexte, il a été suggéré que le réseau mondial d'anciens élèves de l'OIDD soit encouragé à renouer avec l'Organisation.
- Dans ses conclusions, le Président du Conseil a résumé les contributions apportées par le Conseil au cours de la réunion et a également proposé qu'à l'avenir, il serait approprié que le Conseil tienne une réunion intermédiaire à un moment donné de l'année, probablement en ligne pour réduire les coûts, en plus de sa réunion annuelle.
- La Directrice générale a remercié le Président et les membres du Conseil qui se sont rendus à Rome pour la réunion pour leurs précieux commentaires et suggestions. Elle a rendu un hommage spécial à M. Hassane Cisse, membre sortant du Conseil dont le deuxième et dernier mandat s'achevait en novembre et avait siégé au Conseil pendant huit (8) ans. Le Président et les autres membres du Conseil ont réitéré les remerciements de la Directrice générale.
- La Directrice générale a attiré l'attention du Conseil sur le fait que 2024 est la dernière année du Plan stratégique actuel de l'OIDD, ajoutant qu'en 2024 un vaste processus de consultation sera entrepris pour élaborer un nouveau plan quadriennal pour 2025-2028. Elle a souligné que le Conseil est l'un des principaux groupes de parties prenantes qui sera consulté dans le cadre de ce processus.

Le Président a conclu la réunion en indiquant qu'il représentera le Conseil à la prochaine réunion de l'Assemblée des Parties de l'OIDD, le 28 novembre à Rome, où il présentera le rapport annuel du Conseil.

Le Conseil a décidé de se réunir à nouveau en 2024.

/FIN